

PSAC EDUCATION IN THE NATIONAL CAPITAL REGION

www.psac-ncr.com



FORMATION SYNDICALE DE L'AFPC DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

www.afpc-rcn.com



**OTTAWA REGIONAL
OFFICE / BUREAU
RÉGIONAL D'OTTAWA**

613 560-2560
educ-ott@psac-afpc.com

**GATINEAU REGIONAL
OFFICE / BUREAU
RÉGIONAL DE GATINEAU**

819 777-4647
educ-gat@psac-afpc.com

WINTER/HIVER 2020

JANUARY

Talking Union Basics (TUB)

January 17 and 18
9 a.m. to 5 p.m.
English Course

Duty to Accommodate (DTA)

January 31 and February 1st
9 a.m. to 5 p.m.
English Course

FEBRUARY

Convention Preparation

February 14
9 a.m. to 5 p.m.
English Course

Grievance Handling

February 28 and 29
9 a.m. to 5 p.m.
English Course

MARCH

Evening Module: Duty of Fair Representation

March 9
5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

Advanced Health & Safety Training

March 10 to 13
9 a.m. to 5 p.m.
Bilingual Course with simultaneous translation

PSAC Convention Procedures

March 27 and 28
9 a.m. to 5 p.m.
Bilingual Course with simultaneous translation

APRIL

Evening Module: Rules of Order

April 6
5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

Caring for Labour Activists

April 24
9 a.m. to 5 p.m.
Bilingual Course with simultaneous translation

Evening Module: Mental Health in the Workplace

April 27
5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

JANVIER

ABC du syndicat

17 et 18 janvier
9 h à 17 h
Formation en français

Obligation d'adaptation

31 janvier et 1^{er} février
9 h à 17 h
Formation en français

FÉVRIER

Préparation au congrès

14 février
9 h à 17 h
Formation en français

Règlement de grief

28 et 29 février
9 h à 17 h
Formation en français

MARS

Module en soirée : Devoir de juste représentation

9 mars
17 h 30 à 20 h 30
Formation en français

Formation avancée en santé et sécurité

10 au 13 mars
9 h à 17 h
Formation bilingue avec traduction simultanée

Règles de procédures aux congrès de l'AFPC

27 et 28 mars
9 h à 17 h
Formation bilingue avec traduction simultanée

AVRIL

Module en soirée : Règles de procédure

6 avril
17 h 30 à 20 h 30
Formation en français

Soutenir nos militantes et nos militants

24 avril
9 h à 17 h
Formation bilingue avec traduction simultanée

Module en soirée : Santé mentale en milieu de travail

27 avril
17 h 30 à 20 h 30
Formation en français

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS ABOUT UNION EDUCATION

Who can attend?

All members in good standing can apply to attend a union course. For advanced courses, you must obtain a recommendation from your Local or your Component or from a PSAC-NCR Regional Council Executive member.

What can I expect from a PSAC course?

We use teaching methods that are participatory, transformative, which promote inclusion, encourage reflection and dialogue, and include a mix of techniques to respond to various learning styles. Our courses are participant centered.

When are courses offered?

Most of our core courses are offered on Friday and Saturday. We also offer evening seminars (modules) and occasionally offer courses during weekdays.

Do I have to pay to attend?

Not at all! In fact, we reimburse your expenses. Here is what we pay:

- **We reimburse directly to you** your loss of salary or annual/vacation leave you have incurred in order to attend the course.
- If you are a **SSHRC, Parks Canada, CFIA** or a **Treasury Board member in the PA, EB, SV or TC groups**, we have negotiated a new Paid Union Leave that you can use to avoid pay disruption.
- A 50\$ allowance is provided to members who attend a course on Saturday or Sunday and who reside less than 40 km from the course location. Members who reside more than 40 km from the course will be reimbursed parking, the lunch per diem and travel expenses;
- For courses presented on a week day, we pay a lunch per diem (or provide lunch), parking expenses and travel costs in some situations;
- Additional family care costs, if applicable, in accordance with the PSAC Family Care Policy.

Where are the courses held?

They often take place at our PSAC Regional Offices. The confirmation letter provides course location details. French courses are usually offered by our Gatineau Regional Office. English courses are usually offered by our Ottawa Regional Office.



**National Capital Region
Région de la capitale nationale**

FOIRE AUX QUESTIONS À PROPOS DE LA FORMATION SYNDICALE

Qui peut participer ?

Tous les membres en règle peuvent s'inscrire à nos formations. Pour les cours avancés, vous devez obtenir une recommandation de votre section locale, de votre Élément ou d'un dirigeant ou une dirigeante du Conseil de l'AFPC-RCN.

Quels genres de cours offrez-vous ?

Nous utilisons des méthodes de formation qui sont axées sur la participation et la transformation, qui favorisent l'intégration, qui encouragent la réflexion et le dialogue et qui utilisent différentes techniques afin de répondre aux divers styles d'apprentissage. Nos cours sont centrés sur les participantes et les participants.

Quand les formations ont-elles lieu ?

La plupart des cours de base sont offerts le vendredi et le samedi. Nous offrons également des séminaires (modules) en soirée et, parfois, des cours pendant la semaine.

Y a-t-il des frais d'inscription ?

Pas du tout! En fait, nous remboursons vos dépenses. Voici ce que nous payons :

- **Nous vous remboursons directement pour la** perte de salaire ou de congé annuel encourue afin de participer à la formation de l'AFPC.
- Si vous êtes un membre aux **CRSH, Parcs Canada, l'ACIA** ou au **Conseil du Trésor des groupes PA, EB, SV** ou **TC**, nous avons négocié un congé syndical payé que vous pouvez utiliser pour éviter une interruption de votre paye.
- Une allocation de 50\$ est payée aux membres qui suivent une formation un samedi ou un dimanche et qui résident à moins de 40 km du lieu de la formation. Les membres qui résident à plus de 40 km du lieu d'une formation auront droit à un remboursement des frais de stationnement, du déjeuner et des frais de déplacement ;
- Pour les formations présentées un jour de semaine, nous payons l'indemnité du déjeuner (ou nous offrons le repas); les frais de stationnement et les frais de déplacement dans certaines situations;
- Les frais de garde familiale supplémentaires, le cas échéant, conformément à la politique de garde familiale de l'AFPC.

Où se tiennent les cours ?

La plupart du temps, ils sont offerts dans les bureaux régionaux de l'AFPC. La lettre de confirmation précise le lieu. Les cours présentés en français sont généralement offerts par le bureau régional de Gatineau. Les cours présentés en anglais sont généralement offerts par notre bureau régional à Ottawa.